



Flashmail septembre 2023



## Passage à l'heure d'hiver :

### Encourager les automobilistes à contrôler leur éclairage pour éviter les accidents !

Le contrôle technique volontaire, votre allié de la sécurité au volant

Dans la nuit du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre, à trois heures du matin, les aiguilles basculeront pour se caler sur "l'heure d'hiver". Comme chaque année, nous gagnons une heure de sommeil, mais perdons une heure de lumière naturelle en fin de journée. Un changement qui n'est pas sans conséquences, notamment pour les automobilistes. La diminution du temps d'ensoleillement et le passage à l'heure d'hiver entraînent une augmentation de 42 % des accidents de la route au mois de novembre, alerte l'Observatoire national interministériel de la Sécurité Routière. Les deux créneaux horaires les plus risqués sont ceux correspondant aux heures de bureau et d'école. En 2019, la tranche 7h à 9h voyait une augmentation de +18 %. Celle de 17h à 19h une augmentation de +50 %. Quelques gestes simples peuvent pourtant limiter les risques.



**+ 42 %**  
des accidents  
de la route  
au mois de  
novembre



#### Défaut d'éclairage :

3<sup>ème</sup> cause de refus au  
contrôle technique

En qualité de tiers de confiance et de leader sur son marché (31% de part de marché), le groupe SGS avec les enseignes Sécuritest et Auto Sécurité, insiste sur l'importance de contrôler l'éclairage de chaque véhicule. Un défaut d'éclairage constitue la troisième cause de refus au contrôle technique. En cas de doute, les automobilistes peuvent effectuer un contrôle technique volontaire.



#### L'éclairage, un des principaux points de défaillance amenant à une contre-visite

La fonction « éclairage/signalisation » (devenue « feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques ») est la troisième cause de contre-visites majeures en 2022\*. 779 756 véhicules ont été refusés pour dysfonctionnement des feux (dont 439 808 sur les feux stop). Depuis le durcissement des règles du contrôle en 2018, beaucoup d'automobilistes se retrouvent donc dans l'obligation d'effectuer des réparations rapidement si leur voiture ne satisfait pas aux exigences ! Les feux de brouillard et les pleins phares sont désormais contrôlés, au même titre que les feux de croisement, les feux stop, les feux de position ou encore le dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation.

\* Contre-visites majeures (2 mois pour faire la contre-visite) ou critiques (véhicule immobilisé le jour même). Un véhicule refusé au contrôle technique et mis en contre-visite critique représente un danger immédiat pour l'environnement, le conducteur et les autres usagers de la route



## Le contrôle des éléments d'éclairage lors d'un contrôle technique

- ⊗ Les phares : outre l'état de fonctionnement et la conformité, c'est aussi l'intensité lumineuse qui est contrôlée et l'éventuel dysfonctionnement du dispositif de commande ;
- ⊗ Les feux de position avant et arrière : la vérification de la conformité passe notamment par le fait que le feu soit de la bonne couleur (blanc à l'avant, rouge à l'arrière) ;
- ⊗ Les feux stop ;
- ⊗ Les clignotants et signaux de détresse, les feux antibrouillard et les feux de recul ;
- ⊗ Les catadioptrés, plaques réfléchissantes et marquages de visibilité réfléchissants ;
- ⊗ Les équipements d'éclairage et électriques (batterie, câblage électrique, liaison électrique, lave phares, prises de recharge, etc.).

Afin d'éviter d'éventuelles mauvaises surprises lors du contrôle technique, il est essentiel de périodiquement inspecter l'état de marche de toutes les ampoules de votre véhicule. Il est également crucial de veiller à ce que le tableau de bord ne signale aucune anomalie avec un voyant lumineux actif.

## Le contrôle technique volontaire : anticiper pour éviter des situations d'urgence

En cas de doute sur l'état de son véhicule, l'automobiliste peut procéder à un contrôle technique volontaire qui peut être fait sur tout ou partie des points de contrôle réglementaires. Le contrôle volontaire ne donne pas lieu à la remise d'un PV de contrôle ni à une contre-visite. Il permet simplement de lever les doutes sur l'état d'un véhicule en toute objectivité. Le contrôle volontaire peut être réalisé à tout moment, sur tous types de véhicules : lors d'une transaction, à la suite d'un accrochage, à l'apparition de bruits suspects ou d'une sensation de conduite inconfortable ou avant un départ en vacances pour prendre la route en toute sérénité.



### A propos de Sécuritest

SECURITEST assure aux automobilistes un service de proximité et de grande qualité grâce à ses 2 460 contrôleurs agréés répartis dans 1073 centres de contrôle. En 2022, le réseau SECURITEST a réalisé plus de 4.2 millions de contrôles obligatoires. [www.securitest.fr](http://www.securitest.fr)

### A propos d'Auto Sécurité

Leader né sur le marché du contrôle technique automobile, le réseau AUTO SÉCURITÉ compte aujourd'hui 906 centres sur l'ensemble du territoire. En 2022, 2000 contrôleurs ont réalisé plus de 3.5 millions de contrôles obligatoires. [www.autosecurite.com](http://www.autosecurite.com)

### A propos de SGS

Leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnue comme la référence mondiale en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 98 000 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 2650 bureaux et laboratoires à travers le monde pour permettre un monde meilleur, plus sûr et plus interconnecté.

Par ailleurs, SGS est un acteur majeur de la sécurité routière. Avec les réseaux SECURITEST et AUTO SECURITE, SGS est le n°1 du contrôle technique automobile, avec près de 2000 centres de contrôle. Depuis 2016, SGS France est également agréé par le Ministère de l'Intérieur, pour faire passer l'examen du Code de la Route auto (permis B, C, D et E) et moto (Permis A). En 2022, ObjectifCode a également reçu l'agrément du Ministère de la Mer pour faire passer le Code Bateau (côtier et/ou fluvial). Sur tout le territoire, ObjectifCode est présent dans 900 centres. Ainsi, SGS offre aux candidats de la France entière la possibilité de s'inscrire en candidat libre ou via leur auto-école / bateau-école grâce à son site [www.objectifcode.sgs.com](http://www.objectifcode.sgs.com)

Depuis avril 2023, les enseignes Auto Sécurité, Sécuritest et Verif'Autos ont noué un partenariat exclusif avec Michel Vaillant afin de promouvoir la sécurité et le professionnalisme de ses centres.